

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3119A

Titre long PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2024

Horaire Mercredi 8h30 à 11h30

Mode de formation Hybride

Site StudiUM Oui

Description courte et préalables disponibles ici : <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Eric Pilote

Coordonnées eric.pilote@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande

Auxiliaire d'enseignement

Nom À déterminer

Coordonnées -

Disponibilités -

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

VOLET THÉORIQUE : Familiariser l'étudiant.e avec le domaine de la psychologie communautaire.

VOLET CRITIQUE : Permettre à l'étudiant.e de se positionner personnellement sur différents enjeux sociaux et l'amener à porter un regard critique sur la santé mentale à travers la vie en société, en favorisant la prise de parole en classe.

VOLET PROFESSIONNEL-INTERVENTION : Créer une ouverture professionnelle, en présentant différents champs d'intervention possibles dans le milieu communautaire, mais aussi en présentant différentes formations complémentaires.

Objectifs d'apprentissage

THÉORIQUE

- Connaître et comprendre l'apport de la psychologie communautaire pour résoudre les problèmes sociaux et améliorer la qualité de la vie, puis situer cette contribution par rapport à celles d'autres branches de la psychologie et des autres sciences humaines et sociales.
- Connaître les principaux modes d'intervention en psychologie communautaire et les postulats sur lesquels ils reposent.
- S'initier aux différents types de recherches effectuées en psychologie communautaire, ainsi qu'à leur méthodologie.

CRITIQUE

- Exercer un regard global et critique sur des événements contextuels et sociaux qui interagissent avec l'état ou le développement psychologique des individus.
- Apprendre à articuler sa pensée à partir de données probantes à travers les différentes connaissances et sujets qui sont abordés en classe.
- Favoriser la prise de parole en public en encourageant l'étudiant à exprimer ses idées à travers un espace d'échanges sain et respectueux.

VOLET PROFESSIONNEL-INTERVENTION

- À travers les différentes conférences organisées dans le cours, explorer différentes populations, enjeux sociaux, pratiques et interventions qui sont habituellement rencontrés, en relation d'aide, dans le milieu communautaire.
- Explorer les différentes possibilités de carrière et avenues professionnelles dans le milieu communautaire au Québec.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés magistraux en format vidéo
- Lectures optionnelles
- Conférences/témoignages avec différent.e.s intervenant.e.s du milieu communautaire
- Forums de discussion
- Visionnement de la série « Naufragés des villes ».
- Support individuel offert en présentiel.

Déroulement des cours

Chaque semaine, les cours magistraux seront présentés sous la forme de vidéos à regarder à la maison. Pour répondre aux questions concernant le contenu enseigné ou approfondir ce dernier, l'enseignant sera présent en classe chaque semaine. Un forum de discussion sera également accessible sur Studium pour répondre à toutes les questions dans un délai de 72 heures. Pour préparer les étudiant.e.s aux évaluations, chaque semaine, toutes les questions d'examen seront fournies à l'avance sur Studium, à travers une banque de questions.

Pour la deuxième partie de la session, afin d'assister aux conférences, la présence en classe sera obligatoire.

► **Calendrier**

DATE	SÉANCE	ACTIVITÉ	THÈMES (cours magistraux en différé)
4 sept	COURS 01	Cours asynchrone - vidéo	Introduction à la psychologie communautaire
11 sept	COURS 02	Cours asynchrone - vidéo	Modèle écologique et santé mentale
18 sept	COURS 03	Cours asynchrone - vidéo	Exclusion sociale et santé mentale
25 sept	COURS 04	Cours asynchrone - vidéo	Le progrès social
2 oct	COURS 05	Cours asynchrone - vidéo	Genre et féminismes
9 oct	COURS 06	Cours asynchrone - vidéo	Santé mentale, économie et politique
16 oct	EXAMEN	EXAMEN EN PRÉSENTIEL	
23 oct	CONGÉ	SEMAINE DE LECTURE	
30 oct	COURS 07	Conférence en présentiel + vidéo	Empowerment, éducation populaire et libération
6 nov	COURS 08	Conférence en présentiel + vidéo	Épistémologie et recherche-action
13 nov	COURS 09	Conférence en présentiel + vidéo	Conception de programmes et ISS
20 nov	COURS 10	Conférence en présentiel + vidéo	L'évaluation de programmes
27 nov	COURS 11	Conférence en présentiel + vidéo	Transfert de connaissances
4 déc	COURS 12	Discussion en classe + vidéo	Le milieu communautaire au Québec
11 dec	CONGÉ	PÉRIODE D'ÉTUDE	
18 déc	EXAMEN	Examen en présentiel	

► Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra	Questions à développement	16 octobre 2024	40%
Examen final	Questions à développement	18 décembre 2022	45%
Comptes-rendus sur les conférences	5 comptes-rendus personnels portant sur les conférences (3/4 page).	Se référer aux dates sur Studium	10%
Compte-rendu sur la série Naufragés des villes	10 comptes-rendus personnels portant sur les conférences. (1/2 page).	Se référer aux dates sur Studium	5%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Livre optionnel	-
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	-

Ressources complémentaires

Documents	Du contenu optionnel sera disponible sur Studium
------------------	--

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Plan de cours

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans Synchro, ces dernières ont préséance. Accédez à Synchro par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles concernant les évaluations

Absence à un examen La personne étudiante qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (p. ex. billet médical) **dans les sept jours suivant l'absence** via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans Synchro.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant(e) qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du même type. Dans le cas d'une absence à un examen **final**, la personne étudiante devra obligatoirement se soumettre à un examen différé.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de zéro (0) à cette évaluation, sans possibilité de reprise ou de modification de la pondération des autres évaluations.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé(e)s à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Retard pour la remise des travaux La personne étudiante qui remet un travail en retard doit présenter une demande **à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite** via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour de calendrier. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est de 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de zéro (0) pour le travail.

IMPORTANT : Les personnes enseignantes ne sont en aucun cas autorisé.es à accorder des délais, des modifications de pondération ou tout autre accommodement à une personne étudiante pour une situation individuelle.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé **Barème littéral** : Premier cycle : 50% (D) et Cycles supérieurs : 60% (C)
Barème succès ou échec (S/E) : À noter que l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours. Ceci est applicable à tous les cycles d'études.
(*) Voir barème de notation à la fin du présent document.

Plan de cours

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-09-18

Date limite d'abandon 2024-11-08

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH)

Mesures

d'accommodement

- **SESH (accorder des accommodements)** : <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- **SAFIRE (gestion des examens)** : <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

IMPORTANT : Une fois que les accommodements ont été accordés par le ou la conseiller(ère) du SESH, il est de la responsabilité de la personne étudiante de faire sa demande pour l'application des accommodements pour les examens auprès du SAFIRE. Si vous communiquez vos demandes concernant un examen à votre conseiller(ère) du SESH, à votre enseignant(e), ou au Département de psychologie, **l'information ne sera pas transmise au SAFIRE**. Le cas échéant, aucune modalité de compensation ne sera accordée à la personne étudiante.

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen. Il est **FORTEMENT** recommandé de faire votre demande pour tous vos examens dès le début de la session lorsque vos inscriptions aux cours sont définitives

Tout retard entrainera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant(e) ou du Département de psychologie ****

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.

Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant(e), la personne enseignante peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours. L'étudiant(e) est alors responsable de faire l'enregistrement, ou de faire faire l'enregistrement par un pair désigné.

Plan de cours

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Aide en français <https://francais.umontreal.ca/soutiller-en-francais/guides-et-outils-pratiques/>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

Premier cycle	Résultat final en pourcentage (%)	Notation		Cycles supérieurs
		Lettre	Points	
Excellent	90-100	A+	4,3	Excellent
	85-89	A	4,0	
	80-84	A-	3,7	
Très bon	77-79	B+	3,3	Bon
	73-76	B	3,0	
	70-72	B-	2,7	
Bon	65-69	C+	2,3	Passable
	60-64	C	2,0	
	57-59	C-	1,7	
Passable	54-56	D+	1,3	Échec
	50-53	D	1,0	
Faible (échec)	35-49	E	0,5	
Nul (échec)	0-34	F	0	

Standardisation des notes au premier cycle

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne finale de groupe doit se situer entre 65% (2,30 ou C+) et 79% (3,65 ou B+) inclusivement, une fois le barème de conversion appliqué. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.

Si toutefois la distribution des notes s'éloignait trop de la courbe normale, ou si la correction ci-dessus était trop importante, d'autres mesures de correction pourraient être appliquées afin que la mise en rang des étudiants soit appropriée. Par exemple, l'enseignant(e) *peut* décider de retirer d'une évaluation les questions ayant été manquées ou réussies par 90% des étudiant(e)s ou plus, puisque la validité des questions pourrait alors être mise en cause.

Barème Succès ou Échec (S/E)

À tous les cycles d'études, pour tous les cours et stages dont le barème de notation est Succès (S) ou Échec (E), l'étudiant(e) doit être en succès dans chacune des modalités d'évaluation prévue au plan de cours.